

# LE PEUPLE FRANÇAIS

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE



- DU PAIN SUR LA PLANCHE 1945-1949 • LES GREVES DE 1917-1918
- LES FEMMES ET LA COMMUNE • L'AFFAIRE DES CHAUMIERES -1854
- LA GREVE DE DECAZEVILLE - 1886 • LE MALEFICE DEL'AIGUILLETTE
- EUGENE LE ROY LE ROMANCIER DES CROQUANTS

Trimestriel avril-juin 1980

Nelle SERIE  
44 PAGES



Louise MICHEL

## **LES FEMMES ET LA COMMUNE**

**C**ette nouvelle rubrique se propose de publier des documents jusqu'ici inédits. Un de nos lecteurs a découvert un manuscrit au cours d'une liquidation d'héritage dans une famille de Versailles.

Il s'agit de notes prises à des fins personnelles (ou professionnelles ?) par un homme qui a vraisemblablement participé à l'instruction des procès de 1051 femmes arrêtées par le gouvernement de Versailles après la sanglante répression de la "Commune de Paris" en mai 1871.

La participation des femmes et leur rôle dans la Commune (de mars à mai 1871) sont encore assez peu connus. Des militantes telles que Louise Michel ou Elisabeth Dimitrieff ont eu l'occasion d'expliquer leur action ; mais les autres, simples ambulancières ou cantinières des bataillons fédérés, ouvrières des ateliers coopératifs de la Commune, qui étaient-elles ? Ce document dont l'authenticité ne fait aucun doute permet de mieux le savoir.

Le ton employé par l'auteur du texte, fort méprisant pour les femmes qu'il interroge, laisse apparaître des convictions ultra-conservatrices. Mais il faut en faire abstraction, car en histoire le prêtre, le bourgeois, le juge ou le gendarme prennent plus souvent la plume pour s'exprimer que le métallurgiste, la couturière ou l'agriculteur. Malgré ces quelques réserves, ce document daté d'avril 1872, nous paraît intéressant par les éléments nouveaux qu'il apporte sur cette période tragique mais exaltante et mondialement connue du mouvement ouvrier.

N.B. Certains lecteurs seront peut-être surpris par le nombre élevé de prostituées parmi les 1051 femmes arrêtées. Même si l'auteur du rapport accentue ce phénomène par souci moralisateur, il est malheureusement certain que de nombreuses ouvrières ont été contraintes par la misère effroyable qui a suivi la guerre franco-allemande et le siège de Paris, à imiter leurs 246 camarades "fichées par la police". Les communards avaient d'ailleurs entrepris de lutter contre la prostitution, l'analphabétisme et l'alcoolisme mais les sabreurs de Versailles ne leur en ont pas laissé le temps.



"Le travail relatif à 1051 femmes prévenues se résume ainsi :

— ordonnance de non-lieu .....	850
— désaisissement au profit de la justice civile .....	23
— évacuées sur des maisons de santé .....	11
— décédées .....	6
— mises au jugement .....	33
— à juger .....	138

La plupart des 138 femmes à juger sont très compromises : Les procédures sont à peu près terminées et elles pourront être traduites devant la Cour de Justice d'ici au 1<sup>er</sup> avril prochain.

Presque toutes les prévenues joignaient à l'ignorance la plus complète le manque de sens moral : ainsi une cantinière établie avec sa compagnie dans une église accepte d'un fédéré une nappe d'autel qu'elle vient de voir arracher de l'autel même. Elle enlève la dentelle peut-être très riche mais qui ne pouvait lui servir et emporte la nappe pour s'en faire des mouchoirs. Interpellée sur ce fait, elle dit avec un accent de profonde sincérité : "Ce n'est pas moi qui avais volé la nappe, je ne croyais pas mal faire en l'acceptant".

Toutes ou à peu près sont perdues de mœurs, même les femmes mariées. Une de ces dernières s'est fait inscrire à la police comme fille publique sur les conseils de son mari, rapportant au domicile conjugal les produits de sa honteuse industrie.

Parmi les femmes séparées de leur mari, les unes vivent en concubinage, d'autres sont soumises à la police et donnent pour excuse l'abandon dans lequel elles se trouvent.

La dernière catégorie, celle des célibataires, est la plus nombreuse. Sur le chiffre de 82 vivant seules, nous avons remarqué une vingtaine de jeunes filles dont la conduite n'est certainement par exempte de reproches mais qui méritent néanmoins de ne pas être confondues avec leurs co-détenues. Malheureusement, elles sont sur le chemin du vice... Les autres, 610 par conséquent, se livrent toutes, jeunes ou vieilles, à la débauche et à la prostitution. Il faudrait une plume à part pour retracer l'existence de ces créatures avilies ou dégradées. L'une d'elles vit avec deux individus, cousins germains, et partage chaque nuit leur lit commun ; une autre, maîtresse d'un commandant du 8<sup>e</sup> de la Commune, est entretenue en même temps par un négociant. Elle fait une véritable théorie sur le commerce galant : "l'homme qui ne paie pas, dit-elle, n'est point en ligne de compte et ne saurait être considéré comme un amant". Enfin, un grand nombre se livrent aux honteuses passions dont les lesbiennes ont révélé le secret...

Voilà de quels éléments se sont servis les hommes du 18 mars.

Examinons maintenant comment ils les ont attirées... Beaucoup d'entre elles séduites par les théories du socialisme développées par les clubs et les réunions publiques depuis la loi du 6 juin 1868, crurent qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir... Nous pouvons consigner les remarques que nous avons faites dans le cours de nos instructions. La Garde nationale pendant le siège de Paris contre les Prussiens avait multiplié les emplois de cantinières. Lors de la Fédération des bataillons, beaucoup de ces femmes suivirent les troupes insurgées pour savoir de quoi il s'agissait ; d'autres furent attirées par la solde et les profits qu'elles étaient appelées à tirer de leur commerce... Après les cantinières viennent les ambulancières, les barricadières, les employées des fourneaux et des hôpitaux et enfin la catégorie très nombreuse des femmes qui avaient pour mission de traquer les réfractaires.

Toutes ces femmes étaient recrutées par les comités dits "de vigilance", organisés dans chaque arrondissement et qui recevaient leurs instructions et leurs mots d'ordre du

Les 1051 femmes qui ont été déferées au conseil de guerre appartiennent aux catégories suivantes :

● mariées vivant avec leur mari .....	221
● mariées vivant en concubinage .....	117
● veuves vivant seules .....	7
● veuves vivant en concubinage .....	76
● célibataires vivant seules .....	82
● célibataires en concubinage .....	302
● célibataires soumises à la police .....	246
(prostituées fichées)	

#### NATIONALITE :

Françaises : 1032 ; Prussiennes : 5 ; Italiennes : 2 ; Belges : 6 ; Espagnole : 1 ; Suisse : 1 ; Polonaises : 4.

#### PROFESSION :

Journalières : 78 ; domestiques : 85 ; gardes-malades : 16 ; femmes de ménage : 56 ; marchandes de journaux ; repasseuses : 45 ; lingères : 39 ; blanchisseuses : 57 ; matelassières : 49 ; cartonniers : 11 ; costumiers : 4 ; gantiers : 29 ; piqueuses de bottines : 31 ; fleuristes : 22 ; passementières : 13 ; couturières : 26 ; giletières : 38 ; culottières : 44 ; corsetières : 37 ; demoiselles de magasin : 3 ; modistes : 43 ; fruitières : 16 ; marchandes-fabricantes : 11 ; marchandes de vin : 18 ; maîtresses d'hôtel : 10 ; maîtresses de café : 5 ; sage-femmes : 3 ; institutrices : 4 ; concierges : 4 ; propriétaire : 1 ; sans profession mais fichées à la police (pour prostitution) : 246.



Comité central de l'union des femmes siégeant à la mairie du 1<sup>er</sup> (ou du 10<sup>e</sup>) arrondissement, sous la présidence de Mlle Demitrieff. Pendant le siège de Paris, ce Comité central avait été d'abord une sorte de direction d'ateliers coopératifs organisés sur le modèle donné par les communistes dans lesquels le salaire était remplacé par une part sur les bénéfices.

Ainsi, la citoyenne Poirier qui succéda à Louise Michel comme présidente du Comité de vigilance du 18<sup>e</sup> arrondissement, avait, pendant le siège, dirigé un atelier dans lequel elle avait réuni jusqu'à 80 à 100 ouvrières.

La Commune une fois établie, les adhésions devenaient très faciles. Il suffisait pour cela de placarder des affiches promet-

tant du travail à toutes les personnes qui en manquaient. Puis quand les ouvrières se présentaient, on leur tenait à peu près ce langage : "Nous vous avons promis de l'ouvrage et nous vous en donnerons, mais nous avons à lutter en ce moment contre le capital et les riches qui cherchent à étouffer la Commune. Nous serons certainement vainqueurs mais nous avons besoin pour cela du concours de toutes les intelligences, de tous les bras, — nos pères, nos maris, nos frères combattent pour le but glorieux que nous poursuivons, c'est-à-dire l'affranchissement des travailleurs. Nous leur devons nos soins, et c'est à nous de panser leurs blessures. Il nous faut des ambulancières. Enfin, nous femmes, nous avons des



Ci-contre  
une  
femme  
de la  
Commune  
abattue  
par deux  
"justiciers"  
armés  
de revolver.

Page  
suivante :  
Parisiennes  
emprisonnées  
à  
Versailles.

## APPEL AUX FEMMES DE PARIS

(Affiche recopiée par l'auteur du rapport)

Au nom de la révolution sociale que nous acclamons, au nom de la revendication des droits au travail, à l'égalité et à la justice, l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés proteste de toutes ses forces contre l'indigne proclamation aux citoyennes affichée avant hier soir et émanant d'un groupe de réactionnaires. Ladite proclamation porte que les femmes de Paris en appellent à la générosité de Versailles et demandent la paix à tout prix. Non, ce n'est pas la Paix mais bien la guerre à outrance que les travailleurs de Paris viennent réclamer. Aujourd'hui, une conciliation serait une trahison ! Ce serait renier toutes les aspirations ouvrières acclamant la rénovation sociale absolue, l'anéantissement de tous les rapports juridiques et sociaux existant actuellement, la suppression de tous les privilèges, de toutes les exploitations, la substitution du règne du travail à celui du capital, en un mot, l'affranchissement du travailleur par lui-même.

Six mois de souffrance et de trahison pendant le siège, six semaines de lutte gigantesque contre les exploités coalisés, les flots de sang versé pour la cause de la liberté sont nos titres de gloire et de vengeance. La lutte actuelle ne peut avoir pour issue que le triomphe de la cause populaire.

Paris ne reculera pas car il porte le drapeau de l'avenir !

L'heure suprême a sonné ! Place aux travailleurs !

Arrière les bourreaux ! Des actes ! De l'énergie !

L'arbre de la liberté croît, arrosé par le sang de ses ennemis. Toutes unies et résolues, grandes et éclairées par les souffrances que les crises sociales entraînent à leur suite, profondément convaincues que la Commune représentant les principes internationaux et révolutionnaires du peuple, porte en elle les germes de la révolution sociale, les femmes de Paris prouveront à la France et au monde qu'elles aussi seront au moment du danger suprême aux barricades sur les remparts de Paris. Si la réaction forçait les portes, elles donneraient comme leurs frères leur sang et leur vie pour la défense et le triomphe de la Commune, c'est-à-dire du Peuple.

Alors victorieux, à même de s'unir et de s'entendre sur leurs intérêts communs, travailleurs et travailleuses tous solidaires, jouiront en paix des bienfaits de la République Sociale !

**VIVE LA COMMUNE !**

droits à revendiquer, pourquoi n'offrirons-nous pas notre sang et notre vie pour la Cause ? Il nous faut aussi des soldats et des ouvrières pour les barricades dans le cas où les royalistes de Versailles réussiraient à entrer dans Paris". Alors, trompées par les mots, par la perspective de la solde, des allocations de vivres et l'espoir surtout pour l'avenir du fameux droit au travail, les unes se faisaient inscrire comme ambulancières, d'autres comme barricadières, puis un beau jour elles étaient prises d'un véritable enthousiasme et juraient de défendre la Commune, au besoin les armes à la main.

Plusieurs membres des comités se laissèrent prendre aussi par la promesse d'un emploi de directrices d'ateliers : elles étaient très franchement convaincues que la Commune triomphante eut tenu ses engagements envers elles et leurs compagnes.

Il nous reste à dire quelques mots sur celles qui étaient chargées de faire la chasse aux réfractaires et d'exciter à la guerre civile... Quelques-unes obéissaient au besoin inhérent à certaines natures de femmes de crier et d'ameuter...

En résumé, les causes selon nous qui ont entraîné les femmes dans le moment révolutionnaire sont :

- L'état du concubinage, de démoralisation et de débauche de la classe ouvrière ;
- La réglementation si défectueuse de la prostitution...
- Les théories malfaisantes du socialisme, les réunions des clubs, les publications immorales et obscènes.
- Enfin les manœuvres de l'Internationale et l'organisation presque complète pendant le siège des divers éléments qui devaient concourir à l'établissement de la Commune.

Signé de deux initiales : G.J.

